

*Les subsides*

Je voudrais dire un mot du système américain. Aux termes de la constitution américaine, le Congrès, le Sénat surtout, doit approuver les traités. Notre constitution à nous n'oblige pas le gouvernement à faire approuver les traités par le Parlement. La signature du gouvernement suffit pour que le traité prenne force de loi. Néanmoins, à l'occasion, lorsqu'une question est controversée ou fait naître des dissensions, lorsqu'aucun consensus ne se dégage, les gouvernements donnent au Parlement la chance d'étudier la question, de débattre, de trancher. Nous savons bien que les conservateurs, avec leur écrasante majorité, approuveront l'accord, bon ou mauvais, mais, comme le dit la motion, il est parfaitement inacceptable de refuser le droit à une étude et à un débat sérieux.

Il s'agit d'un accord de libre-échange qui a un retentissement sur tous les aspects de notre vie économique, sociale et politique et on nous demande de faire une étude sommaire, sans même voir le document en entier. Il faut comparer cela à la démarche qui entoure l'adoption d'un projet de loi ordinaire. On dépose le projet de loi à l'étape de la première lecture, il est distribué et nous avons tous l'occasion d'en prendre connaissance. Puis on passe au débat à l'étape de la deuxième lecture, à la fin duquel un vote a lieu. Le projet de loi est alors renvoyé à un comité qui entend des témoins. Ensuite, à l'étape du rapport, le débat se poursuit et il y a possibilité de présenter d'autres amendements. Puis on passe au débat à l'étape de la troisième lecture et un autre vote est tenu. Après cela, le projet de loi est transmis au Sénat. En général, cette procédure garantit un examen complet et approfondi, mais ce n'est pas ce qui se produit dans le cas de ce prétendu accord de libre-échange.

A titre de membre du comité qui a examiné l'accord—j'ai horreur du mot «examiner», car on ne nous a donné que quatre semaines pour examiner, avec l'aide de témoins, les *Éléments de l'Accord*, soit deux semaines à Ottawa et un jour par province ou territoire, à l'exception du Yukon—je puis dire qu'à chaque réunion, des témoins nous ont dit vouloir plus de temps pour étudier la question. Même ceux qui sont favorables au principe du libre-échange ont déclaré qu'ils avaient des doutes, des inquiétudes et des questions à élucider et qu'il leur fallait plus de temps. Le comité a accueilli non seulement des professeurs et des hommes d'Église, mais aussi des gens d'affaires, comme ceux du secteur de l'imprimerie ou les petits imprimeurs du Nouveau-Brunswick ou des Maritimes, qui voulaient voir le texte définitif pour évaluer les répercussions sur leurs affaires. Ils craignaient ne pas avoir suffisamment de temps pour s'adapter à la concurrence avec les grandes entreprises américaines. Dans tous les coins du pays, on a demandé plus de temps, plus d'information, et on s'est inquiété de savoir à quoi s'appliquerait ou ne s'appliquerait pas l'entente. Pourtant le gouvernement avance à toute vapeur comme s'il tenait à nous garder dans l'ignorance.

Pourquoi avons-nous besoin de plus de temps? Parce que cet accord est éminemment complexe, parce qu'il influera sur tous les aspects de la vie canadienne et qu'il modifiera profondément le visage actuel du pays. Je sais que les porte-parole du gouvernement pensent autrement, mais bien des Canadiens en sont convaincus, et ils veulent avoir le temps de l'examiner. En

tant que membre de ce comité, comme tout le monde, je trouve toujours quelque chose de nouveau chaque fois que je parcours ce document. C'est pour cela que les longs débats et les discussions prolongées sont tellement profitables. De nouvelles personnes se présentent au comité avec des perspectives inédites dont nous n'avons jamais entendu parler. Mais nous ne pouvons pas profiter de leurs lumières si nous procédons à la vapeur comme maintenant.

Nous ne sommes pas en train d'étudier les principes du libre-échange. Certains envisagent cette question comme s'ils en discutaient devant une tribune universitaire en parlant de la théorie du libre-échange et des ouvrages qui traitent de cette question. Mais ce ne sont pas ces principes qui nous préoccupent actuellement. Nous sommes aux prises avec un document de 35 pages, 35 pages des éléments de l'Accord que le Canada et les États-Unis ont conclu le 4 octobre dernier. Voilà ce qui nous occupe maintenant. Et nous devons nous demander si cette entente est avantageuse pour le Canada. Nous sommes loin des théories sur le libre-échange.

Le député d'Edmonton-Ouest (M. Dorin) en a parlé comme d'une entente ordinaire. Et c'est le genre de discours que tiennent les députés de son parti partout où nous les entendons. Mais cet accord ne concerne pas que le commerce pourtant, il menace sérieusement notre régime politique et nos programmes sociaux. Et c'est pour cette raison que nous devons l'étudier minutieusement.

Que renferment les 35 pages de ce document? Je ne cesse de parler de ces 35 pages par crainte de ce que nous réservent les 1 200 autres pages. On a prétendu, au début, que ces 1 200 pages reproduiraient textuellement le document de 35 pages. On a ensuite renégoциé les dispositions portant sur la navigation et sur les transports, et nous entendons maintenant parler des tarifs postaux. Il faudra attendre d'avoir le texte définitif. Le contenu de l'entente mérite d'être examiné de beaucoup plus près que jusqu'à maintenant.

Examinons certaines de ses dispositions. Quand on pense à celles sur l'énergie, j'ignore comment les ministériels peuvent affirmer que la déclaration qui suit n'est rien de plus qu'une déclaration commerciale; voici:

Les parties s'entendent généralement pour libéraliser le plus possible les échanges bilatéraux dans le secteur de l'énergie, notamment en matière d'accès non discriminatoire aux sources canadiennes d'énergie pour les États-Unis . . .

● (1620)

Lorsque je songe à la lutte politique qui a entouré la crise de l'OPEP, dans les années 1970, je me dis que s'il ne s'agissait pas d'une lutte politique autant qu'économique, j'ignore alors ce que le terme «politique» signifie. On vend notre énergie et nos ressources à rabais aux États-Unis. On donne aux Américains un accès libre à nos ressources énergétiques; c'est ce que signifie, en fait, la déclaration que je viens de lire.

En ce qui a trait à l'agriculture, les horticulteurs et les représentants de bien d'autres secteurs agricoles sont extrêmement furieux et inquiets des répercussions de l'accord en question, non seulement sur l'industrie agricole en général, mais également sur un mode de vie—l'exploitation agricole familiale est déjà en danger.